

infos', village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2025

127

Stationnement P. 10

Paray fait place à ses habitants !



p. 19

DOSSIER

Noël
à Paray

À la Une

04 Instantanés



10 Actus

- Stationnement : Paray fait place à ses habitants !
- Saison culturelle : voyage dans le temps.
- Petite enfance : les signes associés à la parole, un langage avant les mots.
- Enfance : des services d'accueil attentifs aux besoins des familles.
- Enseignements artistiques : faire vibrer les écoles.
- Jeunesse : accompagnement scolaire, début d'un nouveau cycle.
- Restauration municipale : des repas à thème pour allier plaisir et équilibre.
- Scolarité : stage à la Mairie, une expérience enrichissante..
- Mutuelle communale : une mutuelle accessible à tous les Paraysiens.
- Démarchages frauduleux : fin d'année, attention aux arnaques !
- Espace seniors : des activités variées pour bien démarrer l'année !
- Seniors : prévention grand froid.

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



19

DOSSIER

Noël à Paray



23 Lumière sur...'

Justine Flachier & Maxence Bellard.

24 Qualité de vie'

- Zoom sur les travaux.
- Influenza aviaire : le niveau de risque relevé à « élevé ».

28 Vie économique'

Noa coiffure, Barber shop, Bamisatin.

infos' village

Magazine gratuit d'informations
municipales
NOVEMBRE/DÉCEMBRE # 127

Tirage: 3900 exemplaires •
Éditeur: Mairie de Paray-
Vieille-Poste • **Directeur de la**
publication: Nathalie Lallier
• **Directrice de la**
communication : Géraldine
Rigo • **Rédaction:** Florian Porta,
Julie Sauvry • **Photographies:**
service Communication / Adobe
stock • **Création graphique:**
emendo.fr • **Mise en page:**
Géraldine Rigo • **Impression:**
Desbouis-Grésil
(01 69 83 44 66)
Tous les produits certifiés
comme tels sont certifiés PEFC
10-32-3010
Renseignements:
Service communication,
Tél.: 0169 387983

Suivez-nous sur

   @VilledeParayVieillePoste



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Je n'ai pas pour habitude d'évoquer des sujets lourds et douloureux dans mes éditos mais à la veille des fêtes de fin d'année où le féérique marathon des joyeuses festivités a commencé, il me semblait nécessaire d'évoquer ce ressenti universel. Il est vibrant partout dans le monde, là où des attentats sont commis, où la guerre fait rage.

Le mois de novembre, toujours rythmé par les commémorations, avait un double sens cette année. Si nous avons célébré devant les monuments aux morts, la paix issue de la Grande Guerre de 14-18, les dix ans des attentats du Bataclan ont, eux aussi, résonné dans le cœur de chacun.

Le 11 novembre, nous avons rendu hommage au courage du million quatre cent mille soldats « tombés

au champ d'honneur », aux quatre millions de blessés et de mutilés, et à tout autant de familles meurtries. Nous avons commémoré la victoire et célébré la paix. Mais aujourd'hui on peut s'interroger : de quelle paix s'agit-il ? Si la guerre des tranchées et des bombes est loin, c'est une autre guerre qui s'est dessinée, sourde et lâche, calculatrice et sournoise, qui attise la haine et le rejet des valeurs républicaines qui doivent nous rassembler. En France, les attentats du 13 novembre 2015 en sont l'un des pires symboles. Ils ont attaqué un peuple dans son quotidien, dans sa chair, dans son cœur.

Malgré les commémorations et le devoir de mémoire, l'être humain a cette capacité à oublier. Cette aptitude à se recentrer sur son nombril et ses petits problèmes du quotidien...

“ *Il faut croire en notre avenir, tout simplement.* ”

Peut-être est-ce une façon de se protéger ?

Alors je profite de cette période de l'année qui laisse libre cours à nos rêves, nos espoirs et qui donne la part belle aux sages résolutions, de cette parenthèse toujours magique, pour croire que rien n'est oublié, que nous avons tous conscience de la valeur de ce que nous possédons et du bonheur de pouvoir en profiter librement.

Après la mise en lumière de la ville, ce seront les goûters du soir, le marché de Noël et, bien entendu, la visite du père Noël lui-même qui sauront nous émerveiller. Et cette magie aura une double saveur : celle du passé qui est en nous et celle de l'avenir qui est devant nous, car il faut croire en notre avenir, tout simplement.

Pour Paray, tout simplement

Nathalie Lallier,
votre Maire

Retour en images'



VENDREDI 19 SEPTEMBRE

Ouverture de saison "La claque"

Salle comble pour la pièce interactive « La claque », un spectacle drôle et participatif qui a séduit le public dès l'ouverture de la saison culturelle. La soirée s'est terminée autour d'un pot de l'amitié partagé avec les comédiens.



SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Matinée de rentrée du Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance a lancé sa rentrée en douceur avec une matinée conviviale réunissant les assistantes maternelles.



VENDREDI 3 OCTOBRE

Bar à jeux

L'Espace Jeunesse s'est transformé en bar à jeux pour accueillir les parents et leur faire découvrir ce lieu dédié aux jeunes Paraysiens. Entre jeux de société, rires et échanges, la soirée a permis de renforcer les liens entre les familles et l'équipe d'animation.



DIMANCHE 5 OCTOBRE

Sport'ouvertes cirque

Le gymnase Souillat s'est transformé en véritable piste de cirque à l'occasion des Sport'Ouvertes, un rendez-vous familial placé sous le signe de la bonne humeur, de l'énergie et du partage.



DIMANCHE 5 OCTOBRE

Théâtre "Par ici la sortie"

La salle de L'Avant-Scène a pris des allures d'Escape Game géant pour une comédie pleine de rebondissements. Entre quiproquos et participation du public, le spectacle a offert un moment de rires et de bonne humeur à une salle comble.



LUNDI 6 OCTOBRE

Fête de la pomme

Les seniors se sont retrouvés sur la piste de danse de la salle René-Cassin à l'occasion de la "Fête de la Pomme". Au programme : musique, cidre, tarte aux pommes et la joie de partager un bon moment.

Retour en images'



SEMAINE DU 6 OCTOBRE

Paray Défib'

Dans le cadre du dispositif « Paray Défib' », organisé chaque année par la Ville, les élèves des écoles ont été initiés aux gestes de premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur, grâce à l'intervention des formateurs de l'UMPSA (Unité Mobile de Premiers Secours et d'Assistance médicale).



DIMANCHE 12 OCTOBRE

Octobre rose

Au parc Gaston-Jankiewicz s'est tenue la marche d'Octobre Rose : un parcours de 5 ou 8 km, à parcourir à son rythme, pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Organisée par l'association ActiForm'Paray, la manifestation a bénéficié du soutien de la Ville, qui a versé un don de 1 000 € à la Ligue contre le cancer.



VENDREDI 31 OCTOBRE

Halloween : frissons à la salle Cassin

La soirée d'Halloween a débuté par le Défilé de l'Horreur, avant de se poursuivre à la salle René-Cassin, métamorphosée pour l'occasion en labyrinthe hanté par les vampires.

Entre décors soigneusement travaillés et énigmes, petits et grands ont profité d'une ambiance à la fois ludique et mystérieuse.



Retour en images'



DU 20 AU 31 OCTOBRE

Vacances dans les centres

Des éclats de rire à la pelle, des bricolages par centaines et un grand frisson pour finir en beauté !

Pendant deux semaines, les enfants des centres de loisirs ont vécu mille aventures avant de se transformer, le temps d'une journée, en sorciers, vampires et fantômes.

+ de photos sur
paray-vieille-poste.fr



DU 20 AU 31 OCTOBRE

Vacances à l'espace jeunesse

Les vacances à l'Espace Jeunesse ont offert aux jeunes Paraysiens deux semaines riche en découvertes et en divertissements.

Au programme : sortie à Fort Boyard, immersion dans Time Tripper, tournoi de hockey, défi Just Dance et initiation au water-polo — autant d'activités placées sous le signe du partage !

Zoom
sur...



Place au QR code



STATIONNEMENT

Paray fait place à ses habitants !

Comme annoncé dans le journal municipal de juillet/août, la vignette « résident » disparaît au profit du QR Bleu. Ce dispositif, plus simple et plus sûr, permet d'identifier directement les véhicules autorisés au stationnement prolongé.

La traditionnelle vignette « résident » disparaît progressivement au profit du « QR Bleu », un dispositif plus simple, sûr et efficace, qui permet d'identifier directement les véhicules autorisés à stationner durablement en zone bleue.

CE SYSTÈME RÉPOND À UN DOUBLE OBJECTIF :

- lutter contre les voitures ventouses, qui occupent indéfiniment les places disponibles,
- faciliter le stationnement pour les Paraysiens, qui pourront désormais se garer librement sur l'ensemble des zones bleues de la commune (limité à 96h), quel que soit leur quartier de résidence.

Chaque usager se voit attribuer un QR Bleu personnalisé, adapté à sa situation (résident, professionnel, commerçant...).

Il est à retirer auprès du poste de Police municipale, sur présentation de documents :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- carte grise du véhicule au nom du résident et à la bonne adresse,
- pièce d'identité du propriétaire,
- attestation de l'employeur pour les résidents disposant d'une voiture de fonction (disponible au poste de Police municipale),

- ancienne vignette résident ou macaron de stationnement agent et enseignant).

Grâce à ce nouveau dispositif, les agents municipaux peuvent identifier rapidement les véhicules autorisés, sans manipulation ni risque de fraude.

☎ d'infos au 01 60 48 80 10

STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE : QUELLES SONT LES RÈGLES ?

Vous disposez d'un QR Bleu ? Vous pouvez stationner jusqu'à 96 heures d'affilée dans les rues situées en zone bleue, en prenant, évidemment, soin de respecter les changements de côté.

VOUS N'AVEZ PAS DE QR BLEU ?

Le disque de stationnement européen vous permet de bénéficier d'1h30 de stationnement entre 9 h et 19 h, du lundi au samedi (sauf exceptions prévues par arrêté). En cas de dépassement de ce délai, vous êtes amendable. Le disque est disponible à la vente dans les commerces.

VOUS POSSÉDEZ UNE CARTE INCLUSION MOBILITÉ (EX GIG-GIC) ?

Vous êtes dispensé d'affichage du QR Bleu.

L'actu en bref



SORTIE AU ZOO DE LA FLÈCHE

Inscriptions dès le 12 janvier ! Partez à la rencontre d'animaux des cinq continents lors d'une journée exceptionnelle le **samedi 21 mars** ! Explorez 21 hectares de végétation et découvrez un parc emblématique qui allie biodiversité, innovation et émerveillement. Tarifs : Plein 24 € / Réduit 12 € (le repas n'est pas inclus).

Réservation auprès du Service Artistique, Culturel et de Proximité au 01 60 48 80 64 ou à l'Hôtel de Ville.

ET LA FEMME CRÉA LA FEMME : THÉÂTRE MUSICAL ET ENGAGEMENT FÉMINISTE

« Le thème, ce sont les femmes des années 60, leurs contraintes, leurs normes..., raconte Justine Flachier. J'y glisse des idées d'aujourd'hui. »

Ainsi, du 9 au 13 février, avec toute son équipe, elle investira L'Avant-Scène pour achever la création de son spectacle. Vous pourrez ensuite venir admirer le résultat à l'occasion d'une représentation unique, le **vendredi 20 février à 20h30**.

UNE RÉSIDENCE ARTISTIQUE POUR LES PLUS PETITS

La compagnie La Boîte à se Créer sera en résidence du 19 au 21 janvier pour finaliser *La Vie secrète des doudous*. Destiné aux enfants dès 3 ans, ce spectacle musical et dansé entraîne les tout-petits dans l'enquête humoristique et tendre d'un doudou disparu. Représentation ouverte au public le **mercredi 21 janvier à 14h**.

DU CIRQUE À L'AVANT-SCÈNE

Préparez-vous à passer un moment haut en couleur avec *Zigor et Gus*, un duo aussi drôle qu'attachant le **dimanche 14 décembre**. Entre jonglerie, magie, acrobaties et clowneries modernes, ces deux artistes revisitent avec humour et poésie l'univers du cirque et de la scène burlesque.

Réservation conseillée auprès du Service Artistique, Culturel et de Proximité au 01 60 48 80 64.



SAISON CULTURELLE

Little Rock Story

Voyages dans le temps

Pour bien entamer l'année 2026, le service Développement Artistique et Culturel vous invite à découvrir deux spectacles placés sous le signe de l'évasion. Deux soirées très différentes, mais animées par la même envie : vous faire voyager et vous émerveiller.

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ÎLE MYSTÉRIEUSE

Le **vendredi 17 janvier à 20h30**, partez à l'aventure avec *La folle histoire de l'île mystérieuse*. En 1942, en pleine Occupation, Jack Beauregard, escroc mythomane, survit grâce au marché noir. Lors d'un cambriolage raté, il croise la route de Louise de Talleyrand, une jeune résistante en fuite. Ensemble, ils partent à la recherche de la mystérieuse île de Boyuca, censée abriter un trésor inestimable : le secret de l'immortalité. Cinq comédiens interprètent 17 personnages hauts en couleur à travers 26 tableaux rythmés par de nombreux rebondissements, des effets visuels surprenants et une bonne dose d'humour.

LITTLE ROCK STORY

Changement d'ambiance le **vendredi 24 janvier à 20h30** avec *Little Rock Story*, un voyage à travers 75 ans d'histoire du rock. D'un simple blues joué sur une vieille caisse en bois à l'explosion

électrique des grands concerts, le spectacle retrace les origines et les mutations du rock, du punk au grunge, du psychédélisme au métal. Elvis, les Beatles, les Stones, AC/DC, Jimi Hendrix, les Clash, Metallica : toutes les légendes y passent !

Que vous soyez amateur d'aventure ou mélomane invétéré, ne manquez pas ces deux soirées qui vous promettent, à n'en pas douter, de belles émotions, à partager en famille ou entre amis.

⊕ d'infos et réservations auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 64.

PENSEZ À LA CARTE CULTURELLE !

Déjà 80 cartes distribuées...

Pour seulement 85 €, bénéficiez de 10 billets valables tout au long de la saison culturelle 2025/2026, soit moins de 9 € par représentation. Théâtre, humour, concerts, magie : il y en a pour tous les âges et toutes les envies !

Achat auprès du service Population ou le jour des spectacles, à L'Avant-Scène.

L'actu en bref

DE LA MUSIQUE POUR LES PLUS PETITS

Rythmes, sons, comptines et découvertes sensorielles sont au programme des séances d'éveil musical proposées chaque semaine dans les structures de la petite enfance. Des moments de partage qui stimulent la curiosité, la concentration et le langage des plus petits tout en développant leur sens du rythme.

Les rendez-vous musicaux des tout-petits :

Lundi de 9h30 à 10h30 à l'Envol.

Mardi de 9h30 à 11h au RPE.

Jeudi de 9h30 à 10h30 aux

Lucioles.

FERMETURE DES MULTI-ACCUEILS

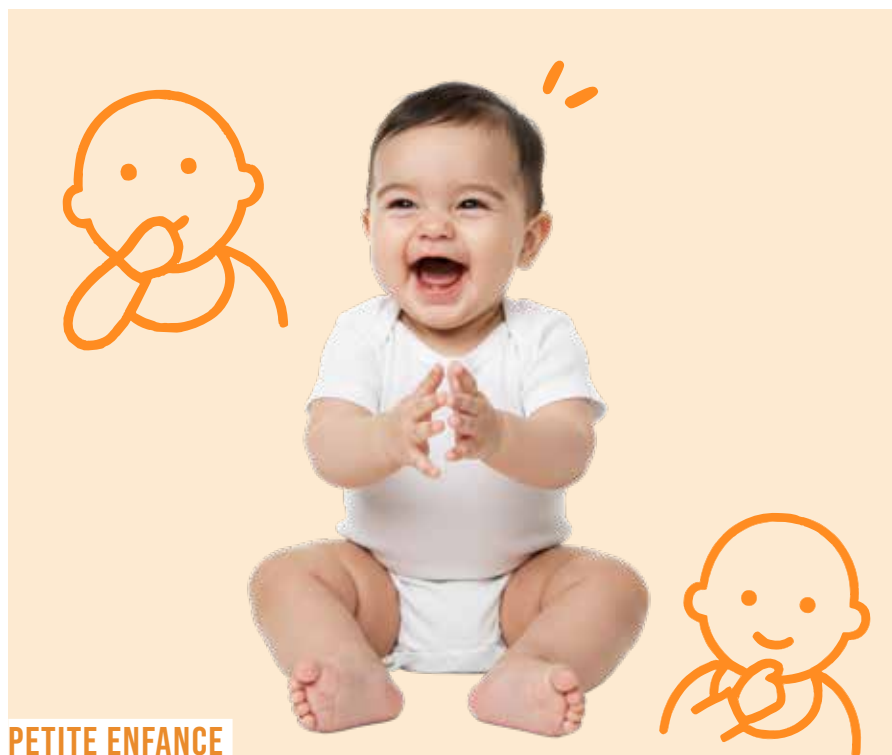
En raison des vacances de Noël, *L'Envol* et *Les Lucioles* n'accueilleront aucun enfant du lundi 22 au vendredi 26 décembre inclus. Par ailleurs, les deux structures seront regroupées aux Lucioles pendant la deuxième semaine des vacances, du 29 décembre au 2 janvier.

RELAIS PETITE ENFANCE : PAS DE CHANGEMENT D'ÉTAGE

Une erreur s'est glissée dans le numéro 126 de l'Infos Village : le Relais Petite Enfance n'a pas encore déménagé. **Il vous accueille toujours au 74, rue Maurice Rigolet, au même étage que Les Lucioles.**

NOËL À LA PETITE ENFANCE

Pour finir en beauté cette année 2025, les petits Paraysiens des *Lucioles* et de *L'Envol* ont rendez-vous le mercredi 17 décembre à 17h, à L'Avant-Scène, pour un spectacle, suivi d'un goûter. Les enfants du Relais Petite Enfance profiteront eux aussi d'une animation le vendredi 19 décembre, à 10h, à *L'Oasis*.



PETITE ENFANCE

Les signes associés à la parole : un langage avant les mots

Dans le cadre d'un projet commun initié en 2020 et relancé au mois d'octobre, les équipes des Lucioles et de L'Envol mettent en place un outil favorisant la communication avec les tout-petits : les signes associés à la parole.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un mode de communication qui propose à l'enfant un ensemble de signes simples issus de la Langue des Signes Française (LSF).

Ces signes permettent à l'enfant de s'exprimer et d'expliquer ce dont il a besoin avant même d'acquérir le langage. L'objectif est d'associer un signe à un mot tout en le prononçant.

À PARTIR DE QUEL ÂGE ?

Dès la naissance, le bébé cherche à communiquer avec son corps. Vers huit à dix mois, il imite déjà des gestes simples faisant partie de notre « *code culturel de communication gestuelle* », comme lorsqu'il montre du doigt un objet.

L'utilisation des signes permet donc de répondre à ce besoin naturel de com-

munication et peut être mise en place dès les six mois de l'enfant.

À QUOI CELA SERT-IL ?

Ce projet aide l'enfant à s'exprimer, même s'il ne possède pas encore le langage. En associant un mot et un geste à chaque fois, l'enfant enrichit son vocabulaire tout en donnant du sens à ses émotions, ses besoins ou ses actions.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffit d'énoncer le mot clé d'une phrase au moment où l'on réalise le signe correspondant.

Les signes associés à la parole peuvent être utilisés dans les moments du quotidien (repas, changes, accueil...) ou pendant les lectures d'histoires ou les comptines (animaux, couleurs, émotions...).

ENFANCE

Des services d'accueil attentifs aux besoins des familles

Ces dernières semaines, plusieurs travaux ont été menés à bien afin d'optimiser au mieux l'accueil des jeunes Paraysiens dans les centres de loisirs. Retour sur ce qui a changé.



Initialement installé au sein du groupe scolaire Paul-Bert, le périscolaire situé sur le même site a suivi le même chemin que les classes pendant la durée des travaux. Il a donc, lui aussi, posé ses valises à Jean-Bouin, où il a trouvé une nouvelle place temporaire, mais parfaitement adaptée à ses besoins, et surtout à ceux des enfants. Le périscolaire occupe désormais les anciens vestiaires du complexe sportif qui ont été entièrement rénovés et réaménagés pour l'occasion.

Les espaces ont été repensés afin d'offrir aux enfants un environnement fonctionnel, confortable et sécurisé, propice aux activités et aux moments de détente. Cette relocalisation, pensée en concertation avec les équipes

pédagogiques, garantit ainsi la continuité du service d'accueil tout en maintenant la qualité de l'encadrement. Autre site concerné par des aménagements : *L'Oasis*. Ce site a, lui aussi, connu de belles évolutions au cours des derniers mois. Grâce à la réalisation de son extension, désormais totalement achevée, l'Accueil de Loisirs peut accueillir une trentaine d'enfants supplémentaires, répondant ainsi aux besoins des familles. Les travaux ont également porté sur la sécurisation des escaliers, situés de part et d'autre de l'entrée principale.

Avec ces aménagements, la Ville poursuit son objectif : offrir aux jeunes Paraysiens des espaces d'accueil sûrs et adaptés à leurs besoins, dans un cadre toujours plus agréable.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Faire vibrer les écoles

Cette année encore, la musique résonne dans les écoles de la Ville avec deux projets collectifs mêlant apprentissage, plaisir et partage.



À l'école Jules-Ferry, le dispositif « *Vive les vents* » est mené par deux professeurs de musique, accompagnés d'un animateur. Chaque vendredi, sur le temps méridien, les enfants s'initient aux différents instruments à vent : clarinette, trompette, saxophone et trombone. Objectif : former un véritable orchestre au fil de l'année. Du côté de l'école Paul-Bert, le projet « *Vive les percus* » fait la part belle aux percussions.

Également encadrés par un professeur de musique et un animateur, les écoliers paraysiens travaillent, chaque jeudi,

toujours sur le temps méridien à la création d'une batucada, un ensemble de percussions d'inspiration brésilienne, dynamique et festif. Tous ces jeunes musiciens en herbe auront l'occasion d'étaler leurs progrès lors de deux représentations publiques : lors du repas champêtre et pendant les Festi'Vertes.

En plus d'initier les enfants à la pratique musicale, ces deux initiatives leur permettent également de développer leur écoute, leur coordination, mais aussi le sens du rythme.

FLASH > VACANCES D'HIVER

Inscriptions aux accueils de loisirs

Pour inscrire votre enfant aux accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver, rendez-vous sur le portail famille à partir du **lundi 5 janvier 2026**.

FLASH > CME

Élections

Les élections du Conseil municipal des enfants se tiendront les **11 et 12 décembre**.

Les résultats seront annoncés le 18 décembre, avant l'intronisation des nouveaux conseillers en janvier 2026.

FLASH > ESPACE JEUNESSE

Inscriptions vacances d'hiver

Les inscriptions aux activités proposées par l'Espace Jeunesse, pour les vacances d'hiver, se feront via le Portail Famille, le **jeudi 11 décembre**, à partir de 20h.

☎ d'infos au 01 60 48 80 55

L'actu en bref

ENFANCE : DIRECTION LA BRETAGNE AU PRINTEMPS

Les inscriptions pour le séjour de printemps sont ouvertes du **5 au 14 janvier 2026**. Cette année, cap sur la Bretagne, à Plouha (Côtes-d'Armor), du 18 au 25 avril 2026. Au programme : découverte de l'environnement et de la culture locale ainsi qu'une multitude d'activités de plein air.

LA VILLE RECRUTE DES ANIMATEURS

Vous êtes titulaire du BAFA ? La Ville recherche des animateurs pour encadrer les accueils de loisirs lors des vacances de février, ainsi que pour les séjours proposés à cette période. Vous pouvez adresser vos candidatures dès maintenant au service Enfance.

☎ d'infos, contactez le 01 69 38 79 83.

INITIATIVE JEUNES : UN COUP DE POUCE POUR VOS PROJETS

Vous avez une idée, mais ne savez pas comment la concrétiser ? Le Service Jeunesse vous guide grâce au dispositif Initiative Jeunes. Ce programme vous aide à bâtir votre projet pas à pas, avec l'appui de professionnels, et à trouver les financements nécessaires pour le réaliser.

☎ d'informations auprès du Service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

ADHESION A L'ESPACE JEUNESSE

Votre enfant n'est pas inscrit à l'Espace Jeunesse ? Il est encore temps de le faire. Rendez-vous sur le site de la ville pour retrouver tous les documents nécessaires.



JEUNESSE

Accompagnement scolaire : début d'un nouveau cycle

Mis en place par la Ville depuis bientôt quatre ans, le programme d'accompagnement des collégiens paraysiens, entièrement gratuit, ouvrira son nouveau cycle à compter du 6 janvier prochain.

Objectif : permettre aux élèves de débiter l'année 2026 sur des bases solides. Les animateurs de l'Espace Jeunesse, en lien avec le collège Pierre-de-Ronsard, proposeront un accompagnement structuré visant à consolider les acquis, renforcer la méthodologie de travail et prévenir le décrochage scolaire. Un dispositif pensé pour favoriser la confiance, l'autonomie et la réussite.

Comme pour les précédentes sessions, les séances seront dispensées en petits groupes afin de garantir un suivi personnalisé. Chaque élève s'engage

pour un cycle d'au moins six semaines, avec une à deux heures de soutien hebdomadaire au choix :

- le mardi de 16h15 à 17h15 ou de 17h15 à 18h15,
- le mercredi de 13h30 à 14h30.

Les familles peuvent également solliciter un entretien préalable afin de cibler avec précision les besoins de leur enfant et d'assurer un accompagnement adapté dès le lancement du cycle.

☎ d'infos auprès du service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

FLASH > SERVICE POPULATION **Fermetures**

Le Service Population sera exceptionnellement fermé au public les **24 et 31 décembre à partir de 12h30**. La Mairie reste ouverte aux horaires habituels, les autres jours de la semaine.

☎ d'infos au 01 69 38 79 83

FLASH > CIMETIÈRE **Un outil de recherche en ligne**

Un service en ligne vous permet désormais de retrouver une concession depuis son numéro. Rendez-vous dans la rubrique Cimetière du site de la Ville et suivez les instructions.

FLASH > VŒUX DU MAIRE **Cérémonie des vœux**

Rendez-vous dimanche **11 janvier à 16h**, salle René-Cassin, pour les traditionnels vœux du maire.

L'actu en bref

RECENSEMENT CITOYEN : UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE DÈS 16 ANS

Dès 16 ans, le recensement citoyen est obligatoire pour :

- Passer examens et concours.
- Être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.
- Recevoir la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Prenez rendez-vous en ligne sur le site de la Ville.

☎ d'infos au 01 69 38 79 83

SPORT'OUVERTES : À VOS AGENDAS !

Le Service Sports et Loisirs vous donne rendez-vous le **samedi 29 novembre, de 15h à 17h30** au gymnase Cartier, pour une Badminton Party ouverte à tous. Le **1^{er} février, de 9h30 à 12h**, au gymnase Carriou, vous pourrez à nouveau taquiner les volants mais aussi vous adonner au tennis de table et au tir laser.

☎ d'infos auprès du service Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65.

STAGE EMS - VACANCES D'HIVER

Le prochain stage de l'école multisport se déroulera du **23 au 26 février 2026**. Pour ce premier moment sportif de l'année, les maternelles participeront à des jeux d'opposition au gymnase Souillat, de 9h30 à 12h30. Les élémentaires développeront leur agilité autour de jeux de raquettes, entre 14h et 17h au gymnase Cartier. **Pour inscrire vos enfants, rendez-vous sur le portail famille du 2 au 11 février 2026.**



RESTAURATION MUNICIPALE

Des repas à thème pour allier plaisir et équilibre

Fidèle à ses engagements, la restauration municipale de Paray-Vieille-Poste propose régulièrement à ses jeunes convives des repas à thème, alliant plaisir gustatif, découverte alimentaire et équilibre nutritionnel.

Depuis la rentrée, les enfants ont ainsi pu savourer trois déjeuners exceptionnels, chacun centré sur un thème particulier. Le **9 octobre dernier**, ils ont pris part à la sixième édition du Grand Repas, un événement national en faveur d'une alimentation saine et durable. Chaque année, cette initiative fédère les acteurs de la restauration collective et traditionnelle autour d'un menu commun, élaboré à partir de produits locaux et de saison. Ce repas met en valeur les saveurs du terroir tout en sensibilisant petits et grands à une alimentation responsable, respectueuse de l'environnement et de la santé de chacun.

Le **31 octobre**, place à un tout autre univers avec un menu spécial Halloween. Les enfants ont découvert des plats ludiques et colorés, préparés à

base d'ingrédients toujours de qualité. Un repas original, où la créativité des cuisiniers a su se mettre au service du goût et du plaisir de manger.

Le **6 novembre**, le thème de la douceur a pris le relais. Crumble de coquillettes et sa sauce automnale, textures moelleuses et légèrement mielleuse : tout a été pensé pour offrir un moment réconfortant. Parfait pour affronter les premières fraîcheurs de l'hiver. Et ce n'est pas fini ! D'autres menus à thème viendront bientôt égayer les assiettes des jeunes Paraysiens.

Le prochain temps fort aura lieu le **18 décembre**, avec le très attendu repas de Noël. L'occasion, avant les vacances, de partager un moment festif et de se plonger dans la magie des fêtes de fin d'année avec un peu d'avance.

L'actu en bref

COLLECTE DES SAPINS

Les sapins de Noël seront collectés le **lundi 12 janvier**. Vous devez donc les sortir le **11 janvier après 18h**. Ils peuvent être déposés devant votre habitation, en veillant à ne pas encombrer le trottoir ni gêner la circulation. Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Les arbres floqués doivent être amenés à la déchèterie.

Attention, la collecte des déchets verts change pour la période hivernale avec une collecte en janvier et en février. Le rythme habituel reprendra en mars à compter du 15.

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

À l'approche des fêtes, le risque de cambriolage augmente. Il est nécessaire de redoubler d'attention. Si vous partez plusieurs jours pendant les fêtes de fin d'année, pensez à vous inscrire à l'*Opération Tranquillité Vacances*. Ce service est gratuit et assuré par la Police municipale qui effectue des rondes pour surveiller votre domicile en votre absence.

📞 d'infos : inscription auprès de la Police municipale, 138 avenue du Général-de-Gaulle au 01 60 48 80 10 / Patrouille : 06 17 18 55 54

FEUILLES, NEIGE, DÉJECTIONS... À CHACUN SON COUP DE BALAI !

La Ville met tout en œuvre pour entretenir les rues et les espaces publics, afin d'assurer la sécurité de chacun. Mais cet entretien est aussi une responsabilité partagée : chaque habitant doit veiller à maintenir propre et dégagé le trottoir bordant son habitation.

En cette fin d'année, pensez à :

- couper les mauvaises herbes et les branches qui dépassent de vos haies,
- balayer les feuilles mortes,
- déneiger ou saler le trottoir devant chez vous en cas d'intempéries.

Ces gestes simples contribuent à prévenir les chutes, notamment pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. De la même façon, les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les déjections de leur animal : un petit effort pour un cadre de vie plus agréable et plus sûr pour tous.



SCOLARITÉ

Stage à la Mairie : une expérience enrichissante

Rentrée scolaire rime avec retour des stagiaires. Avant d'évoquer les opportunités pour l'année en cours, retour sur celle qui vient de s'achever.

Durant les douze derniers mois, les services municipaux ont accueilli et accompagné des jeunes dans le cadre de stages d'observation ou de formation. Collégiens, lycéens et étudiants ont eu l'opportunité de découvrir, de l'intérieur, le fonctionnement d'une collectivité et la diversité des métiers qu'elle regroupe.

De l'accueil au service communication, en passant par les services techniques, la culture, la jeunesse ou encore l'état civil, ces jeunes stagiaires ont pu observer le quotidien des agents municipaux et mieux comprendre le rôle de la mairie dans la vie locale. Certains ont même pu participer activement à des projets ou événements, leur permettant de mettre un premier pied dans le monde professionnel.

Que ce soit pour quelques jours ou plusieurs semaines, tous sont repartis avec une expérience précieuse, riche en apprentissages, en rencontres et en confiance en soi. Une étape souvent

déterminante dans leur parcours d'orientation, qui leur permet de préciser leurs envies et de découvrir des métiers parfois méconnus.

Cette année encore, la Ville poursuivra cette démarche en ouvrant ses portes à de nouveaux stagiaires, toujours plus nombreux à vouloir s'impliquer et à comprendre comment fonctionne leur collectivité.

AVIS AUX CANDIDATS

Si vous souhaitez effectuer un stage au sein des services municipaux, anticipez au maximum vos démarches et transmettez votre candidature dès que possible. N'hésitez pas à indiquer également si vous êtes intéressé par un domaine ou un service en particulier. Les Ressources Humaines tenteront de satisfaire vos demandes dans la mesure du possible.

MUTUELLE COMMUNALE

Une mutuelle accessible à tous les Paraysiens

Depuis 2021, la Ville est partenaire du dispositif « Ma commune, ma santé », qui vise à faciliter l'accès aux soins pour tous les Paraysiens. Grâce à ce partenariat, vous pouvez bénéficier d'une mutuelle santé à tarif préférentiel.

Le principe est simple : tous les Paraysiens peuvent accéder à une mutuelle santé à tarif préférentiel, jusqu'à 30 % moins chère que les offres classiques, sans condition d'âge, de ressources ou de situation professionnelle.

Cette solution s'adresse à toute personne Paraysienne : salariés non couverts par une mutuelle d'entreprise, seniors, jeunes sans emploi, professions libérales, demandeurs d'emploi...

L'objectif : offrir à chacun une protection adaptée à ses besoins et à son budget.

Une conseillère vous reçoit lors de permanences individuelles et vous oriente vers la complémentaire santé la mieux adaptée à votre situation.

Pour en savoir plus ou prendre rendez-vous, contactez le service Population au 01 69 38 79 83.

DOCUMENTS À PRÉSENTER LORS DU RENDEZ-VOUS :

- Le tableau de garanties de votre contrat actuel.
- Votre carte Vitale.
- Une pièce d'identité.
- Un RIB (en cas de souscription).

DÉMARCHAGE FRAUDULEUX !

Fin d'année : attention aux arnaques !

À l'approche des fêtes, la vigilance est de mise. Entre les vendeurs de calendriers qui frappent à la porte et les mails frauduleux qui envahissent les boîtes de réception, il est important d'adopter les bons réflexes pour éviter les escroqueries.

LES VENTES DE CALENDRIERS : RESTEZ SUR VOS GARDES

Comme chaque année, certaines personnes se présentent au domicile pour vendre des calendriers ou autres. Si certains démarcheurs sont bien réels et légitimes (facteurs, pompiers, éboueurs...), d'autres profitent de la période pour abuser de la confiance des habitants.

À Paray, tout vendeur ou démarcheur doit obligatoirement être référencé auprès de la Police municipale avant de pouvoir effectuer sa tournée. Les personnes non déclarées s'exposent à une verbalisation.

Si une personne se présente comme missionnée par la Mairie, c'est une arnaque ! La Ville n'envoie jamais d'entreprise ou de particulier chez les administrés.

QUELQUES CONSEILS SIMPLES :

- Demandez à voir une pièce d'identité professionnelle ou un justificatif officiel.
- N'ouvrez pas votre porte si vous avez un doute.
- Ne laissez jamais entrer un inconnu chez vous.
- Vérifiez la présence d'un logo ou d'une mention officielle sur le calendrier.

- Soyez prudents si plusieurs personnes se présentent ensemble.

En cas de doute, refusez poliment et contactez la Police municipale ou la Police nationale.

Police municipale : 01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Police nationale : 17

LES MAILS FRAUDULEUX : NE TOMBEZ PAS DANS LE PIÈGE

Les achats en ligne se multiplient à l'approche de Noël, et les escroqueries aussi ! L'une des plus fréquentes consiste à recevoir un faux mail signalant un colis non livré. En cliquant sur le lien, vous êtes redirigé vers un site imitant celui de La Poste ou d'un transporteur, vous demandant de payer de prétendus frais de douane.

NE CLIQUEZ JAMAIS SUR CES LIENS !

Lors d'une commande en ligne, vous recevez toujours un mail de confirmation de la part du site marchand, avec un numéro de suivi fiable. En cas de doute, consultez directement le site sur lequel vous avez commandé, sans passer par le lien reçu.

L'actu en bref

LES MISSIONS DU CCAS

Le CCAS accompagne les habitants en difficulté en proposant aides sociales, soutien à l'insertion, services à domicile et animations pour renforcer le lien social. Il informe et oriente également vers les dispositifs disponibles.

REPAS DES SENIORS



Le traditionnel repas des seniors, offert par la Ville, aux habitants de plus de 65 ans, aura lieu le **dimanche 15 février à l'espace René-L'Helguen à Athis-Mons.**

Pour participer à cet instant placé sous le signe de la bonne humeur et de la gourmandise, inscrivez-vous du lundi 19 au vendredi 23 janvier auprès du CCAS.

⊕ d'infos auprès du CCAS au 01 60 48 80 00.

VOYAGE DES SENIORS : RÉUNION D'INFORMATION

L'Espace Séniors propose un voyage aux Baléares durant la **première quinzaine d'avril 2026**. Une réunion d'information est organisée le **vendredi 9 janvier 2026 à 10h** pour vous présenter le programme de ce séjour, qui promet d'être ensoleillé, et les modalités d'inscription.

ESPACE SÉNIORS

Des activités variées pour bien démarrer l'année !

Après une fin d'année festive, l'Espace séniors continue de prendre soin de ses membres en 2026. Au programme de ces prochains mois : bien-être, bonne humeur et partage.

Premier rendez-vous, le **mercredi 14 janvier à 14h**, avec une nouvelle session de « *Paroles et Tartines* », sur le thème : « *Bien vieillir avec l'arthrose* ». Cet échange vous permettra d'obtenir des conseils aussi précieux que pratiques mais aussi des solutions adaptées pour mieux vivre au quotidien avec cette maladie articulaire très répandue chez les séniors.

L'Espace séniors vous propose ensuite une sortie nocturne à Athis-Mons pour assister au **festival "Terre des Celtes"** le **19 février**. Sur place, profitez du concert du groupe *Ivarh*, un voyage musical envoûtant et flirtant entre la tradition et le rock.

Pour poursuivre ce début d'année chargé en activités, retrouvez l'incontournable **fête de la crêpe** à la salle René-Cassin le **lundi 2 février à 14h**. Une après-midi sucrée et festive lors de laquelle vous pourrez également profiter d'une ambiance musicale ainsi que d'une piste de danse. Une belle façon de célébrer la Chandeleur.

Enfin, les adeptes d'activités manuelles et de loisirs créatifs retrouveront, eux, des ateliers tricot les **mardis 3, 10 et 17 février**. Que vous soyez débutant ou confirmé, ces séances sont l'occasion d'apprendre, d'échanger des astuces et de tisser des liens tout en douceur.

Inscriptions aux activités de janvier : du mardi 2 décembre 13h30 au jeudi 4 décembre 18h.

Inscriptions aux activités de février : du mardi 13 janvier 13h30 au jeudi 15 janvier 18h.

Inscriptions aux activités de mars : du mardi 10 février 13h30 au jeudi 12 février 18h.

⊕ d'infos auprès du CCAS au 01 60 48 80 00.

QUOTIENT FAMILIAL

Afin de continuer à profiter des tarifs adaptés à votre situation, pensez à faire mettre à jour votre **quotient familial** en apportant à l'Espace séniors votre avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024.

SÉNIORS

Prévention grand froid

Soucieuse du bien-être de ses aînés, la Ville relance cette année son plan de Prévention Grand Froid.

Déclenché par les services de l'État dès qu'un certain seuil de température est atteint, ce dispositif vise à soutenir les personnes âgées ou isolées pendant les périodes de grand froid. Les habitants qui s'y inscrivent bénéficient d'un suivi quotidien : chaque jour, un agent du CCAS prend contact,

avec eux, par téléphone afin de s'assurer que tout va bien. Au-delà de cet échange bienveillant, ces appels permettent de repérer rapidement toute situation de fragilité ou d'urgence. En cas de besoin, le CCAS met en place sans délai les actions nécessaires pour garantir sécurité et assistance.

⊕ d'infos : pour vous inscrire ou obtenir des renseignements, contactez le CCAS au 01 60 48 80 00.

Focus sur

Noël à Paray

Pendant tout le mois de décembre, l'ensemble des services municipaux se mobilise pour décorer et animer toute la ville, afin de faire briller l'esprit de Noël et insuffler un vent de magie dans le quotidien des Paraysiens.

Goûters, marché ou encore visite du père Noël : tous ces événements incontournables font évidemment leur retour cette année. Tout comme les illuminations, point de départ de ce mois festif.

Les coulisses de Noël

Chaque année, l'allumage des illuminations marque le coup d'envoi officiel des festivités de Noël. Les rues s'illuminent, les jardins de la mairie enfilent leurs habits de lumière et la ville se métamorphose en un décor féérique, fruit de longues semaines de travail.



Les coulisses d'une féerie planifiée

À peine les décorations de Noël rangées, que déjà l'équipe technique prépare la prochaine édition. Dès les premiers mois de l'année, les agents municipaux profitent de chaque période plus calme pour réparer, entretenir et même créer certains décors lumineux. Puis, au printemps, ont lieu les premiers rendez-vous avec les élus afin de définir le thème du Noël à venir et les grands axes de décoration. Par exemple, cette année, il a été décidé que le traditionnel traineau du père Noël, qui trône au centre des jardins de la mairie, serait remplacé par quelque chose de tout aussi surprenant. Une fois ces choix validés, les services techniques de la ville s'occupent de commander l'intégralité du matériel nécessaire. Une étape qui s'étale du mois de mai au mois de septembre.

L'Hôtel de Ville change de lumière au fil des saisons

La façade de l'Hôtel de Ville s'illumine toute l'année grâce à un dispositif de projection lumineuse. Selon les saisons ou les grands événements, les projecteurs habillent le bâtiment de couleurs et de motifs en lien avec le thème du moment : chasse aux œufs, octobre rose, halloween ou encore magie de Noël.



Calendrier



De février à septembre
Entretien et création des décorations.



Mars/Avril
Choix du thème.



Novembre
Mise en place des décorations de Noël.



30 novembre
Illuminations de Noël.



Un travail d'équipe patient et minutieux

Place ensuite à la réalisation. Deux agents sont spécialement dédiés à la préparation des illuminations. Leur mission : vérifier chaque guirlande, tester chaque décor, fabriquer de nouveaux éléments ou réparer ceux abîmés. Ils reçoivent, en plus, le soutien de nombreux volontaires du CCAS, de la petite enfance ou de l'espace jeunesse qui, au travers, de différents ateliers apportent également leur touche créative. À l'automne, une fois la page d'Halloween tournée, le montage commence progressivement. Durant cette étape, tous les agents des services techniques sont concernés, même si d'autres continuent, évidemment, le service à la population. Pour les installations les plus complexes, notamment celles nécessitant d'importants branchements ou dont les accès sont difficiles, la Ville fait appel à un prestataire spécialisé, garantissant ainsi la sécurité et la fiabilité des décors. Ainsi, les rues, les places, les ronds-points et les entrées de ville enfilent peu à peu leurs habits de lumière.

L'objectif : que tout soit prêt pour la **grande cérémonie d'illumination**, programmée cette année le **30 novembre**, à **18h**. Plus que de simples ampoules ou décors, il y a, derrière chaque guirlande, chaque motif suspendu au filin, le savoir-faire et la passion des agents municipaux. Leur créativité et leur minutie permettent chaque année de vous offrir une féerie lumineuse renouvelée, mêlant tradition, innovation et plaisir des yeux.

Des générations unies autour de Noël

À Paray-Vieille-Poste, la magie de Noël se crée à plusieurs mains ! À l'Espace jeunesse, les adolescents mettent leur créativité au service de la ville en imaginant des éléments de décor.

De leur côté, les seniors participent eux aussi à l'embellissement de la cité lors d'ateliers où l'on peint et assemble les décorations. Ces moments de partage et de transmission renforcent le lien entre générations et donnent à la ville un supplément d'âme... et de lumière !



Des illuminations plus responsables

Si la ville brille de mille feux, c'est sans excès. Toutes les décorations sont équipées de LED, une technologie qui permet de réduire considérablement la consommation d'énergie tout en offrant une luminosité optimale. De plus, la mise en route automatique permet également de contrôler les dépenses énergétiques.

Le recyclage et la récup'

Rien ne se perd ! Certaines décorations sont restaurées ou réinventées d'une année sur l'autre. Les rubans, guirlandes ou structures métalliques sont repeints, réparés et adaptés aux nouveaux thèmes. Une démarche écoresponsable qui donne une seconde vie aux décors tout en préservant le budget communal.



La ville en fête

La magie de Noël ne s'arrête pas aux illuminations. Tout au long du mois de décembre, la ville continue de vibrer au rythme des nombreuses animations : marché de Noël, goûters pour les enfants, et bien sûr, la venue tant attendue du père Noël.



Les goûters de Noël : un avant-goût des vacances

Dès le **lundi 1^{er} décembre**, les petits Paraysiens pourront laisser parler leur imagination en rédigeant leur plus belle lettre au père Noël. Coloriages, peinture, décoration de boules à neige, ateliers photo ou encore jeux en bois : les jours et semaines suivants, offriront aux plus jeunes de multiples occasions de se retrouver et de partager des moments conviviaux. Pour accompagner ces

activités, les plus gourmands seront ravis de savourer un **chocolat chaud accompagné de clémentines**, offerts aux enfants. Et pour patienter sereinement jusqu'au jour J, les enfants ont rendez-vous le **lundi 22 décembre***, à 10h ou 14h30, pour la projection du film d'animation **Mission père Noël**, dans lequel Timo, un petit elfe, tente de sauver la magie de Noël. Quant aux plus

grands, qu'ils se rassurent : ils n'ont pas été oubliés ! Ils pourront déguster, avec modération, un **vin chaud** pendant que le père Noël rendra visite aux enfants le **mercredi 24 décembre, à 17h**.

Séances offertes par la Municipalité aux jeunes Paraysiens uniquement et sur invitation. **Réservation impérative à partir du lundi 1^{er} décembre.*

Le marché de Noël : deux jours gourmands et festifs

Les **6 et 7 décembre**, le centre-ville prend des allures de village de Noël. Au milieu de la trentaine de chalets des commerçants, les visiteurs pourraient bien rencontrer le lutin farceur, qui a décidé de s'installer à Paray cet hiver. Trois foodtrucks permettront également de réchauffer les corps, et les cœurs, durant tout le week-end. De nombreuses animations, pensées par le service Développement Artistique et Culturel, viendront rythmer ces deux jours : ateliers créatifs, balades à poney, spectacles de guignol, lectures de contes et chants de Noël.

Personnage incontournable de cette période, le père Noël viendra, lui aussi, profiter de la fête, une belle occasion pour les enfants de prendre la traditionnelle photo souvenir. Enfin, un spectacle féerique, porté notamment par des échassiers lumineux, viendra clôturer ce week-end placé sous le signe de la magie.





Justine Flachier & Maxence Bellard

UNE AMITIÉ MUSICALE QUI PREND VIE SUR SCÈNE

À 27 et 24 ans, Justine Flachier et Maxence Bellard ont en commun bien plus que leurs origines paraysiennes. Amis depuis le collège, ils partagent une passion musicale qui va les mener sur les planches de L'Avant-Scène.



« On s'est connus au collège », se souvient Maxence. « Il était en 6^e et j'étais en 3^e », complète Justine. À l'époque, Madame Guillaume, professeure de musique, animait un atelier rock pour les troisièmes, avec des reprises de variété française et internationale. « Il manquait un batteur... Elle a dû aller chercher un petit sixième qui était déjà très, très bon », sourit la jeune femme.

Tous deux fréquentaient alors l'école de musique de Paray : Maxence en batterie et basse, Justine au piano. « Pas en chant ! », précise-t-elle en riant. Ils y resteront jusqu'à la période du Covid-19, forgeant leur parcours musical auprès d'enseignants comme Benjamin Delarue, guitariste passionné : « Il nous a donné une vraie culture musicale, notamment autour de la musique noire américaine », soulignent-ils d'une même voix.

Après le collège, leurs chemins se séparent sans jamais vraiment s'éloigner. Maxence poursuit en conservatoire, jusqu'à Villejuif, en cursus professionnel : « C'est une formation qui accompagne les projets personnels et permet de

passer le Diplôme d'État d'enseignement artistique. » Justine, elle, passe par une école de comédie musicale, puis rebondit à Annecy avant de revenir en Île-de-France, à Limeil-Brévannes, pour décrocher son Diplôme d'Études Musicales.

UNE INSPIRATION PERSONNELLE

Forts de ce parcours, la musique reste au cœur de leur vie : aujourd'hui, Maxence joue dans plusieurs groupes et accompagne des artistes émergents, tandis que Justine propose des concerts événementiels - bals, soirées privées - mais c'est à Paray qu'elle présentera son premier spectacle personnel : Et la femme créa la femme, motivé par le parcours de sa grand-mère maternelle, Nicole. « Elle m'a raconté sa vie. J'étais bouleversée. Elle a dû accepter tellement de choses... » explique-t-elle.

L'idée du spectacle naît, ensuite, presque par hasard, lors d'une discussion avec sa meilleure amie en mai 2024 : « Je cherchais un sujet pour mon Diplôme d'Études Musicales, et elle m'a dit : "Pourquoi tu ne fais pas un spectacle sur ta grand-mère ?" » Un an plus tard, Justine

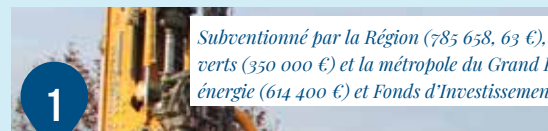
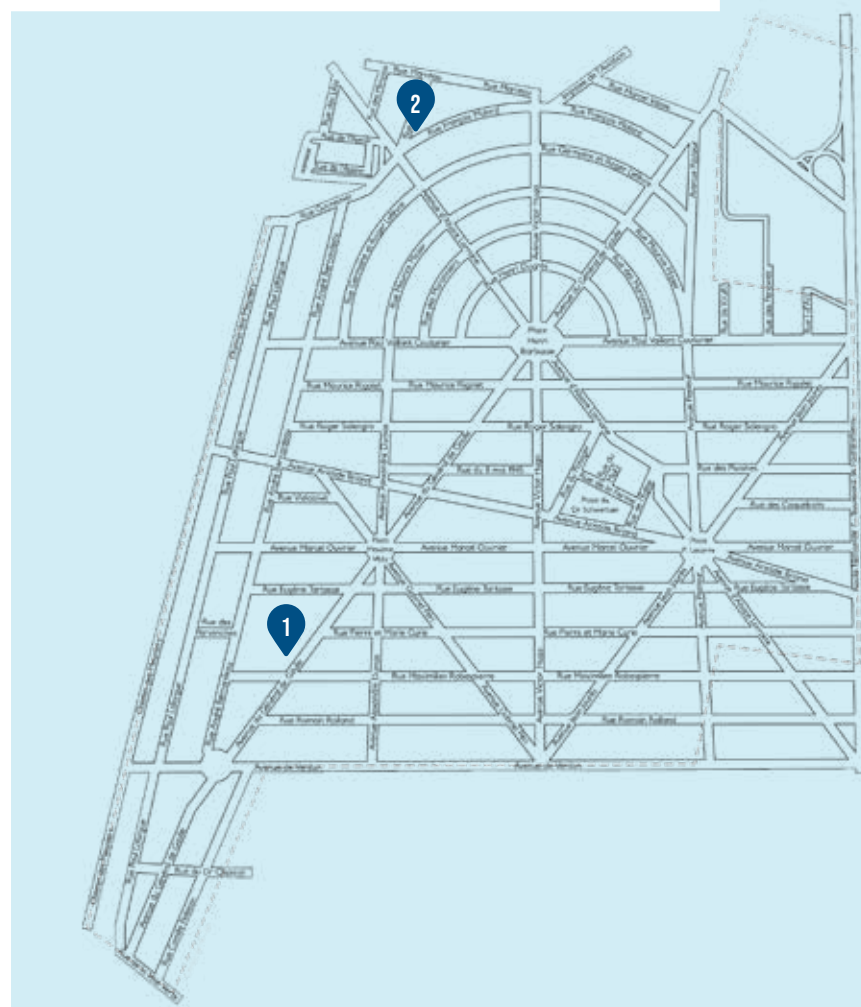
“ Pourquoi tu ne fais pas un spectacle sur ta grand-mère ? ”

a écrit et monté son projet, entourée d'une dizaine d'amis, principalement musiciens, mais pas uniquement, dont Maxence, évidemment. « On répète une à deux fois par mois, chez elle, dans son sous-sol », raconte-t-il. « Qui est très bien aménagé ! », s'amuse-t-elle.

Justine imagine le squelette du spectacle, Maxence et les autres en façonnent les couleurs musicales d'une œuvre que la jeune chanteuse qualifie de théâtre musical. Un spectacle pour lequel elle recherche maintenant des financements, peut-être via des fondations liées aux droits des femmes, pour le faire évoluer et en proposer un format plus long : « Une heure et demie, ce serait idéal. » De son côté, Maxence, tout en rigolant, se montre un peu plus ambitieux : « La suite ? Une tournée internationale ! » Mais pour l'instant, c'est à Paray que Et la femme créa la femme prendra vie, pour la première fois, le vendredi 20 février à L'Avant-Scène, 20h30.

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



Subventionné par la Région (785 658, 63 €),
verts (350 000 €) et la métropole du Grand Paris
énergie (614 400 €) et Fonds d'Investissement

Rénovation

📍 GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT

La démolition et le curage des bâtiments existants se poursuivent afin de préparer le terrain pour la future construction. En parallèle, les travaux de géothermie avancent avec la création des différents puits, une étape clé pour doter le futur groupe scolaire d'un système de chauffage et de rafraîchissement durable et respectueux de l'environnement.



Campagne d'élagage

📍 VILLE

Débutée mi-septembre, la campagne d'élagage vient de s'achever. Menée pour garantir la sécurité de tous tout en préservant la santé des arbres, elle s'accompagne d'un inventaire sanitaire du patrimoine arbustif de la ville.

Et aussi...

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le tri des déchets alimentaires est essentiel pour réduire nos poubelles et protéger l'environnement. Le Grand-Orly Seine Bièvre et la Ville vous fournissent des bio-seaux et sacs orange : collectés séparément, vos restes sont transformés en biogaz et en engrais naturel.

Si besoin, vous pouvez récupérer de nouveaux sacs ou un kit complet aux Services Techniques ou lors du dernier goûter de Noël, le vendredi 19 décembre.



*l'État, grâce aux Fonds
Paris au travers des Fonds
et Métropolitain (140 885 €).*



Parking

RUE DES MIMOSAS

Au premier semestre 2026, le parking « Mimosas » sera déminéralisé et végétalisé. Ce réaménagement favorisera l'infiltration des eaux de pluie, contribuera à la recharge des nappes phréatiques et offrira aux riverains un cadre de vie plus vert et plus agréable.



Travaux de voirie

VILLE

Entamés cet été, les travaux de réfection de la voirie se poursuivent à travers la ville. Sur l'avenue du Général-de-Gaulle, la portion comprise entre le rond-point des Fleurs et la place Maxime Védry a fait l'objet, fin octobre, d'interventions ciblées consistant à supprimer les affaissements, traiter le faïencage et améliorer l'état de la chaussée.



**Soyez informés des
travaux tram T7 par
SMS en scannant ce
QR code**



Signalement via l'appli:

Ville de Paray-Vieille-Poste




INFLUENZA AVIAIRE

Le niveau de risque relevé à « élevé »

Par arrêté du 17 octobre 2025, le niveau de risque d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) a été porté à « élevé » sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Cette situation conduit les autorités à renforcer la protection des élevages, qu'ils soient professionnels ou particuliers, afin de limiter la propagation du virus. L'État appelle à la vigilance et à la mobilisation de toutes les personnes concernées - éleveurs, détenteurs d'oiseaux de basse-cour et riverains - pour prévenir toute diffusion de l'influenza aviaire.

Quelques gestes essentiels sont à respecter :

- Ne pas manipuler les oiseaux morts ou agonisants.
- Mettre à l'abri les volailles et oiseaux en captivité.

- Surveiller quotidiennement l'état de santé des animaux et signaler immédiatement tout comportement anormal à un vétérinaire.
- Informer la mairie ou l'Office Français de la Biodiversité en cas de découverte d'oiseaux sauvages morts, et attendre leurs consignes avant toute intervention.

La mobilisation de tous est indispensable pour protéger la faune, les élevages et la santé publique.



Flashez ce code pour plus d'informations.

Le saviez-vous ?

L'influenza aviaire, aussi appelée « grippe aviaire », est une maladie virale qui touche principalement les oiseaux sauvages et domestiques. Elle ne se transmet pas facilement à l'être humain, mais sa diffusion peut avoir de graves conséquences économiques et écologiques. Une détection rapide et la vigilance de chacun permettent de limiter efficacement sa propagation.

À savoir !

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉ

Organisation d'un T7 Café

Dans le cadre du prolongement du tramway T7, un T7 Café est coorganisé par Paray-Vieille-Poste et Athis-Mons, le **mercredi 3 décembre à Athis-Mons, de 18h30 à 20h, à l'école élémentaire Jules- Ferry, située 31 avenue François-Mitterrand.**

Lors de cette session, un bilan des travaux menés en 2025, notamment la clôture du chantier Belle Étoile, sera réalisé ainsi qu'une présentation des interventions prévues en 2026.

RÉCUPÉRATEURS D'EAU

Retrait sur rendez-vous

Si vous avez reçu un mail vous informant que votre récupérateur d'eau est disponible, vous pouvez contacter les Services Techniques au 01 60 48 80 20. Deux dates de rendez-vous vous seront proposées : les mercredis 10 et 17 décembre. Vous pourrez ensuite retirer votre récupérateur au marché de Contin, 38 avenue Victor Hugo.

Si vous n'avez pas encore reçu de mail, merci de ne pas prendre contact.

LE PLUI ADOPTÉ

Ce qui va changer

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Grand-Orly Seine Bièvre (PLUi) a été adopté le 25 novembre. Il fixe les grandes orientations et les règles d'aménagement pour les 24 villes du territoire pour les 15 prochaines années. Il prend en compte le logement, les déplacements, l'activité économique, les aspirations des habitantes et habitants, ainsi que les enjeux environnementaux et climatiques.

Certaines règles d'urbanisme vont donc évoluer. En cas de question, vous pouvez contacter les Services Techniques.



Tennis Club Paray

UN IMMENSE MERCI À TOUS !

Le tournoi de Paray s'est achevé après 17 jours de matchs et 7 finales, rassemblant 214 participants et offrant un spectacle sportif de qualité pour toutes les catégories.

Tableaux jeunes garçons :

11/12 ans : Carre Arthur.

13/14 ans : De Dieuleveult Arthur.

15/16 ans : Vendengerge Haroun.

17/18 ans : Gourlay-Delabre Milann.

Tableau dames :

Minart Albane.

Tableaux messieurs :

Séniors : Victoire de Chemu Constantin Mathieu.

+45 ans : Piteux Vincent a remporté la victoire.

Un grand merci à Audrey et Emmanuel Savary, nos juges-arbitres, pour leur rôle essentiel dans l'organisation de ce tournoi. Nous remercions également les membres du bureau et la municipalité pour leur soutien tout au long de l'année.

Le tournoi s'est clôturé dans une ambiance conviviale, et les regards se tournent déjà vers les matchs d'équipes d'hiver, qui réuniront jeunes et adultes pour de nouvelles rencontres sportives.

Adresse : 186 av du general de Gaulle

tcparay91550@yahoo.com

instagram.com/tennisclubparay91

ASSOCIATIONS, À VOS CLAVIERS !

Vous organisez un événement, lancez un projet ou souhaitez partager la vie de votre association ? N'hésitez pas à nous envoyer vos textes et photos à l'adresse suivante : contactmairie@paray-vieille-poste.fr.



Noa coiffure

UNE BELLE HISTOIRE D'AMITIÉ

C'est une belle histoire d'amitié et de passion qui s'écrit chez Noa Coiffure. Depuis 16 ans, Valérie tient ce salon où règnent bonne humeur et savoir-faire. Et depuis le mois de septembre, elle partage désormais son quotidien avec Vanille, une nouvelle venue... qui ne l'est pas vraiment. « *C'est une amie d'enfance, on se connaît depuis très longtemps* », sourit Valérie. Les deux amies s'étaient perdues de vue pendant près de quarante ans, avant que le hasard ne les réunisse à nouveau, le jour où Vanille est venue se faire coiffer par Valérie. De ces retrouvailles inattendues est née une belle idée : travailler ensemble, comme une évidence.

Esthéticienne diplômée depuis plus de 40 ans, Vanille a trouvé chez son amie l'espace idéal pour installer son coin beauté, ouvert depuis la rentrée. Elle y propose désormais des soins esthétiques sur rendez-vous, principalement en fin de semaine : soins du visage, manucure, beauté des mains et des pieds, le tout dans une ambiance apaisante.

En unissant leurs talents, Valérie et Vanille offrent désormais à leurs clientes une expérience complète, alliant coiffure et bien-être – un vrai moment pour soi, dans un lieu où l'amitié et la passion se conjuguent au présent.

Pour prendre rendez-vous, contactez Vanille au 06 63 24 78 87 ou par mail au vanillebeaute91@gmail.com.

Noa coiffure, 20 avenue Jean Jaurès - 01 60 48 13 41 - Mardi de 10h à 18h / Jeudi et samedi de 9h à 18h / Vendredi de 9h à 19h



Barber shop

LA PASSION AU SERVICE DU MASCULIN

Depuis le 24 juillet dernier, un nouveau commerce a pris ses quartiers à Paray : le Barber Shop d'Oussama. À seulement 28 ans, ce jeune entrepreneur a réalisé un rêve qu'il nourrissait depuis plusieurs années : ouvrir son propre salon de barbier. Après avoir affûté son savoir-faire du côté de Longjumeau, il a trouvé à Paray le local idéal pour donner vie à son projet et accueillir une clientèle fidèle et conviviale.

Fort de plus de dix ans d'expérience, Oussama maîtrise l'art du rasage traditionnel, de la taille de barbe et des coupes modernes ou classiques. Son objectif ? Offrir à chaque client un moment de détente et de soin sur mesure, dans une ambiance chaleureuse et élégante.

Toujours à l'écoute, il prend le temps de conseiller chacun sur l'entretien de sa barbe et de ses cheveux, et propose une sélection de produits de qualité professionnelle : huiles, baumes, shampoings et soins adaptés à tous les types de peaux et de cheveux. Une manière pour lui de prolonger, à la maison, l'expérience du salon.

Que ce soit pour une simple coupe, un rafraîchissement de barbe ou un changement de style, le Barber Shop d'Oussama est déjà devenu une adresse incontournable pour les hommes soucieux de leur apparence.

Barber shop, 110 avenue de Verdun - 07 53 85 35 20 - Du lundi au dimanche, de 9h30 à 20h30



Bamisatin

DES CHEVEUX PROTÉGÉS PAR DES PARENTS INSPIRÉS

Parents de deux enfants aux cheveux texturés, Lola Kingue Ekam et Jonathan, son mari, ont créé Bamisatin, une marque familiale d'accessoires doublés de satin. Tout est parti d'un constat simple : casquettes et bonnets abîmaient les boucles de leur fils. « *Je cherchais une solution à ça. Et c'est là que je me suis demandé s'il existait des accessoires avec du satin à l'intérieur* », raconte Lola. Connaissant les bienfaits de cette matière, le couple s'est intéressé au marché français.

« *On s'est rendu compte que ça n'existait pas, alors on a décidé de se lancer* », poursuit-elle. L'aventure débute officiellement l'hiver dernier. Le nom de la marque a, lui aussi, du sens : « *Bami, comme les Bamiléké, le peuple dont est originaire Jonathan, et satin pour la matière protectrice* », explique la jeune femme. Présents sur les réseaux sociaux et bientôt au marché de Noël de Paray-Vieille-Poste, Lola et Jonathan veulent avant tout transmettre un message positif : « *Être fier de ses cheveux et de ses origines.* »

Découvrez leurs produits sur bamisatin.fr ou allez à leur rencontre les 6 et 7 décembre prochains lors du marché de Noël de la Ville.

Vous pouvez également suivre les aventures de Lola et Jonathan sur les réseaux sociaux : @bamisatin.

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Faites-vous connaître !

Vous venez d'ouvrir un commerce, un salon, un restaurant ou tout autre service à Paray-Vieille-Poste ? Le magazine Infos-Village souhaite mettre en lumière votre activité et vous aider à vous faire connaître !

C'est l'occasion de partager votre histoire, vos passions, vos services et vos spécialités, et de montrer aux Paraysiens ce qui rend votre établissement unique. Que vous soyez artisan, commerçant, restaurateur ou prestataire de services, votre présentation trouvera sa place dans nos pages pour valoriser votre projet.

Envoyez-nous un texte et quelques photos de votre commerce pour apparaître dans une prochaine édition : contactmairie@paray-vieille-poste.fr. N'hésitez pas à détailler votre parcours, vos offres et vos coups de cœur : l'équipe du journal se fera un plaisir de mettre en avant votre établissement et de partager votre enthousiasme avec tous les lecteurs.



COMÉDIE FAMILIALE

SAMEDI 22 NOVEMBRE - 15H30

Chat Botté, le Musical

Un chat rusé aux bottes magiques transforme son maître en marquis de Carabas dans une aventure pleine de musique, de danse et de magie.

L'Avant-Scène

Durée 1h10

Tarif plein : 22€ et tarif réduit : 11€

Réservation conseillée au 01 60 48 80 64.

CINÉMA

DIMANCHE 23 NOVEMBRE - 14H30

Arco

Animation, Aventure, Science Fiction
À L'Avant-Scène

CINÉMA

DIMANCHE 23 NOVEMBRE - 16H30

La Femme la plus riche du Monde

Comédie dramatique
À L'Avant-Scène

CINÉMA

MARDI 25 NOVEMBRE - 20H30

L'Étranger

Animation, Aventure, Science Fiction
À L'Avant-Scène

CINÉMA

MERCREDI 26 NOVEMBRE - 14H30

DIMANCHE 30 NOVEMBRE - 14H30

Le Secret des Mésanges

Animation, Aventure, Famille
À L'Avant-Scène

SPORT

SAMEDI 29 NOVEMBRE - DE 15H À 17H30

Sport'ouvertes "Badminton"

Rendez-vous au Gymnase Cartier
Entrée Libre - Tenue de sport recommandée

SPECTACLE MUSICAL

SAMEDI 29 NOVEMBRE - 20H30

Céline part en live

Une expérience, où chaque geste, chaque accent québécois, chaque costume récrée la magie d'un concert de Céline Dion.

L'Avant-Scène

Durée 1h10

Tarif plein : 24€ et tarif réduit : 12€

Réservation conseillée au 01 60 48 80 64.

ÉVÉNEMENT

DIMANCHE 30 NOVEMBRE - 18H

Illuminations de Noël

Les jardins de la mairie

ÉVÉNEMENT

**DU 1^{ER} AU 19 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 16H45**

Goûters de Noël

Animations proposées par les services municipaux tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Entrée libre - Dans les jardins de la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel de Ville

CINÉMA

MARDI 2 DÉCEMBRE - 20H30

T'as pas changé

Comédie
À L'Avant-Scène

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 6 DÉCEMBRE - 10H

Atelier créa des 7-11 ans

Réalisez un bonhomme de neige en chaussettes !

Sur inscription au 01 69 57 82 30



COMÉDIE FAMILIALE
SAMEDI 17 JANVIER - 20H30
La folle histoire de l'île mystérieuse

Un escroc et une résistante s'unissent pour retrouver l'île légendaire de Boyuca et son secret d'immortalité.

L'Avant-Scène

Durée 1h30

Tarif plein : 17€ et tarif réduit : 8€50

Réservation conseillée au 01 60 48 80 64.

ÉVÉNEMENT

SAMEDI 6 DÉCEMBRE DE 12H À 21H
DIMANCHE 7 DÉCEMBRE DE 12H À 19H
Marché de Noël

Laissez-vous transporter par l'ambiance féerique du traditionnel marché de Noël. Chalets, décorations, douceurs sucrées et spécialités hivernales composeront le décor d'un moment convivial à partager.

Place Henri-Barbusse

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE - 20H30
Spectacle de Noël

À L'Avant-Scène

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 13 DÉCEMBRE - 10H30
Spectacle : Befana - La sorcière qui détestait les cadeaux, les enfants et... Noël !

Befana déteste les cadeaux, les

enfants et surtout le Père Noël ! Amoureuse du Père Fouettard, elle prépare une potion pour échanger leurs rôles. D'après l'album de Sarah K - Cie Les Utopies.

Sur inscription au 01 69 57 82 30

Famille, enfant à partir de 3 ans

SPECTACLE MUSICAL

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE - 15H
Zigor et Gus

Entre jonglerie, magie, acrobaties et clowneries modernes, ces deux artistes revisitent avec humour et poésie l'univers du cirque et de la scène burlesque.

L'Avant-Scène

Durée 50 mn

Tarif plein : 7€ et tarif réduit : 3€50

Réservation conseillée au 01 60 48 80 64.

ÉVÉNEMENT

MERCREDI 24 DÉCEMBRE - 17H
Visite du père Noël et vin chaud

Entrée libre - Dans les jardins de la mairie

ÉVÉNEMENT

DIMANCHE 11 JANVIER - 16H
Vœux de Madame le Maire

Nathalie Lallier, le Conseil Municipal, le Conseil municipal des Enfants et le personnel communal, ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux.

Salle René-Cassin.

SPECTACLE MUSICAL

MERCREDI 21 JANVIER - 14H
La Vie secrète des doudous

Destiné aux enfants dès 3 ans, ce spectacle musical et dansé en résidence entraîne les tout-petits dans l'enquête humoristique et tendre d'un doudou disparu.

L'Avant-Scène



Tout l'agenda sur
paray-vieille-poste.fr

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent
sur rendez-vous au 0169 38 79 83
pour répondre à toutes vos questions
ou échanger avec vous.



Prochain conseil municipal
le 1^{er} décembre à 20 heures
Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

L'attaque est la meilleure des défenses, c'est bien connu. Alors notre opposition, qui n'a rien fait ni rien dit pendant six ans, si ce n'est de rédiger des tribunes remplies de haine, attaque inlassablement. Et c'est bien la seule fidélité à ses engagements que nous pouvons lui reconnaître. Ne jamais être présente dans nos assemblées municipales, ne pas être sur le terrain mais écrire son amertume en utilisant sans cesse les mêmes leviers pour attiser les colères et tenter de manipuler les Paraysiens, cela elle sait le faire. Mais être un politique c'est anticiper l'avenir, c'est prévoir ce qui va arriver et mettre en place bien en amont les moyens qui nous protégeront dans le temps et cela sans lien avec les échéances électorales. C'est faire ce qui doit être fait même si nous devons passer par des moments compliqués pour tous. Prenons comme exemple la circulation. Afin de s'en prémunir, il y a 11 ans, avec le maire précédent, nous avons mis

en place un plan de circulation. Certes de façon un peu radicale mais à l'échelle d'aujourd'hui, il avait tout son intérêt. Et les cinq personnes de l'opposition qui signent leur tribune ci-dessous, et toujours vaillantes pour rebondir sur la colère des gens, se sont démenées, pour une fois, afin de récolter un maximum de signatures contre ce plan et de porter une pétition jusqu'au préfet pour que la circulation soit rétablie comme avant. Alors si gérer une ville c'est ne pas savoir anticiper, autant rester chez soi. Et dans ce sens, notre opposition a tout compris ! Mais, vous pouvez compter sur nous, la circulation n'empêchera pas le père Noël, grand précurseur des mobilités écologiques, de nous rendre visite. Très belles fêtes de fin d'année à vous.

Les Élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

Pour une ville qui anticipe enfin son avenir

La population de Paray-Vieille-Poste explose, portée par un renouvellement urbain multisites décidé par la majorité en 2017. Nous avons prévenu : la ville n'a pas les capacités d'accueil adéquates et elle se trouve aujourd'hui dépassée.

En dix ans, +9 % d'habitants, presque le double des villes comparables en Île-de-France. Une croissance sans plan ni stratégie, c'est la recette du chaos.

La circulation sature, les temps de trajet s'allongent avec des embouteillages interminables et le stress augmente. Que fait la majorité ? Elle ne trouve rien de mieux que de fermer chaque matin une portion de l'avenue Paul Vaillant-Couturier, étranglant la ville et déplaçant la congestion ailleurs.

Pire, le stationnement anarchique à l'angle Jean-Jaurès/

Morangis crée un vrai risque d'accidents. La verbalisation ? Laxiste par moments, excessive à d'autres. Les Paraysiens sont perdus.

Cerise sur le gâteau : l'ouverture d'une mosquée à l'entrée de ville, sans aucun plan de mobilité sérieux, va empirer les choses. Silence assourdissant de la majorité sur ce dossier.

Cet immobilisme chronique pénalise le quotidien des Paraysiens : circulation étouffée, stationnement saturé, services publics en crise. Ce mandat s'achève sur un bilan catastrophique, faute d'anticipation et de courage politique.

Les élus de DEMAIN pour PARAY

**Stéphanie Jankiewicz - Gino Capocci - Peggy Perrochon -
Philippe Baby - Pascal Picard**

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 22 septembre 2025

Réuni sous la présidence de : **Nathalie Lallier, Maire**

Secrétaire de séance : **Carole Ouvrard**

Présents ou représentés : **29 élus**



PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal, en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉCIDE à l'unanimité que la Ville se portera caution de la Maison de l'Écologie Urbaine et Pratique dans le cadre de son projet de Restaurant Café Coopératif.

DÉCIDE à l'unanimité d'instaurer une amende administrative forfaitaire en cas d'identification du responsable d'un dépôt sauvage, à compter du 1^{er} octobre 2025.

APPROUVE par 24 voix pour et 5 abstentions l'acquisition amiable de la parcelle AD282 sise 3 Impasse de l'Aviation, d'une superficie de 395 m².

DÉCIDE à l'unanimité la mise à jour du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) des agents de la Ville, à compter du 1^{er} mars 2025.

DÉCIDE à l'unanimité de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance du Centre Interdépartemental de Gestion.

DÉPÔTS SAUVAGES

Préservons notre ville

Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique ou dans les espaces verts dégradent notre cadre de vie et représentent un coût important pour la collectivité. Chacun peut agir pour maintenir notre ville propre et agréable à vivre !

LES BONS GESTES À ADOPTER :

- Déposez vos encombrants (sur rendez-vous via l'appli ou par téléphone) et déchets uniquement aux jours et lieux de collecte prévus.
- Utilisez la déchèterie pour les objets volumineux ou spécifiques.
- Signalez tout dépôt sauvage via l'application de la Ville.



*Téléchargez l'appli
pour les déchets*

En respectant ces règles simples, nous contribuons tous à préserver la propreté et l'image de notre commune.

DES SANCTIONS DISSUASIVES

Les dépôts sauvages sont passibles d'amendes administratives, dont le montant varie selon la nature et le volume des déchets :

- Objets isolés (mégot, canette, bouteille, emballage, masque, mouchoir, déjection animale, bonbonne de protoxyde d'azote...) : **100 €**.
- Dépôts de 0 à 1 m³ (sac poubelle, cartons, caquettes, journaux, magazines, petits amas de détritux...) : **735 €**
- Dépôts de plus de 1 m³ (gravats, ferraille, déchets végétaux, électroménager, mobilier, matériaux de construction...) : **1 500 €**

À noter : déposer des sacs, cartons ou emballages au pied d'un conteneur à verre ou à vêtements est considéré comme un dépôt sauvage et sera sanctionné de la même manière.

Permanences de M. Grousseau
Conseiller Départemental sur
rendez-vous :
jjgrousseau@cd-essonne.fr
Tél. : 01 60 91 90 93



Mme Claire Lejeune
Députée "La France insoumise -
Nouveau Front Populaire"
Essonne (7^e circonscription)
claire.lejeune@assemblee-
nationale.fr



MAIRIE À VOS CÔTÉS

Élections municipales

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 ?

Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Sauf circonstances particulières, la date exacte de chaque scrutin est fixée par un décret de convocation des électeurs, publié selon un calendrier qui varie selon l'élection.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 et n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous devez effectuer cette démarche avant

- Le 4 février 2026 en ligne sur le site du service public,
- le 6 février 2026 au format papier directement en mairie.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Pour être éligible à l'inscription, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

Avoir le droit de vote, ce qui implique :

- être de nationalité française ou européenne (dans le cadre des élections municipales),
- être majeur (18 ans au plus tard la veille du scrutin, ou la veille du second tour),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir un lien avec la commune, au titre de :

- votre domicile principal,
- votre qualité de contribuable,
- votre qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique et doit être réalisée par vos soins.

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

Service Population

Le service Population de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi : de 13h30 à 18 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **01 60 48 80 00**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur **monpharmacien-idf.fr** ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : **112**

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde

Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Leyth Boussora le 09/09/25

Wyatt Duchemann Chenu le 16/09/25

Alessio Goncalvès Dos Reis

le 20/09/2025

Lucio-Gabriel Simancas Vilorio

le 27/09/25

Hadja Camara le 28/05/25

Léanore Gautier Guinet le 10/10/25

Noor Léandre le 12/10/2025

FÉLICITATIONS À...

Vincenzo Nicolini et Patricia Albertelli

le 27/09/25 (Mariage)

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Maria Pereira le 24/07/25

Martine Besson le 10/09/25

Maria Pires épouse Marques le

21/09/2025

René Ame le 30/09/2025

Emile Renaud le 04/10/2025

Vladimir Skopelja le 16/10/25

Céline

PART EN LIVE

Samedi 29 novembre
20h30

📍 **L'Avant-Scène**

Tarifs plein : 24€

Tarifs réduit : 12€

- 18 ans : Gratuit